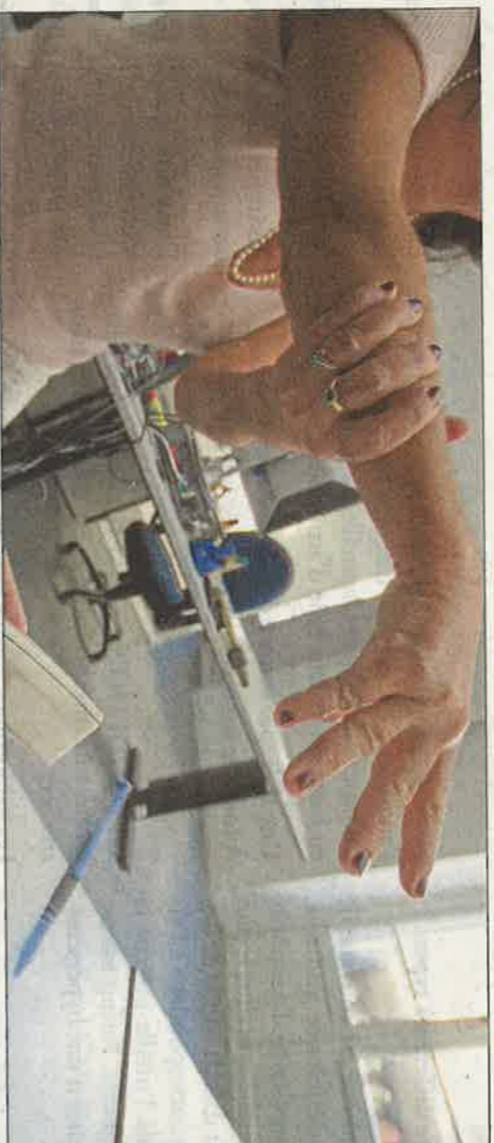


Accident vasculaire cérébral: encore du chemin...

Journée mondiale Il est une des premières causes de décès et de handicap. La lutte contre l'AVC doit encore se renforcer. Pour mieux prévenir, être plus efficace et accompagner

J'ai fait un accident vasculaire cérébral, je suis rentré(e) à la maison. Et maintenant, qu'est-ce que je fais? Une question qui tarabuste les dizaines de milliers de Français victimes chaque année d'un accident vasculaire cérébral (AVC). Et à laquelle va tenter de répondre l'association France AVC 06 dans le cadre d'une journée de conférences-débats (*lire encadré*). À sa présidence, le Dr Francis Le Moine, ancien médecin coordonnateur du Centre Hélio-Marin à Vallauris. « On sait prendre en charge vite et bien, mais lorsque le malade rentre chez lui, il se retrouve seul avec un handicap à gérer. Et un peu perdu. » Un constat partagé par le Dr Marie-Hélène Mahagne, présidente d'honneur de l'association et chef de l'Unité neuro-vasculaire du CHU de Nice, qui prend en charge quelque 1 300 patients chaque année. « Certes, beaucoup d'informations sont délivrées pendant la période d'hospitalisation, mais c'est trop tôt. À ce stade, les patients ne peuvent pas entendre. »



On parle d'AVC lorsque la circulation sanguine est interrompue dans le cerveau : si la cause est un vaisseau sanguin bouché (dans 80 % des cas environ), on parle d'AVC ischémique ou « infarctus cérébral ». L'hémiplégie est le signe le plus connu.

(Photo d'illustration C.D.)

troubles de l'humeur? Les associations ont un rôle à jouer en informant, conseillant, donnant de l'aide aux malades et aux proches», insiste le Dr Le Moine. Au-delà du rappel des signes d'alerte et de la nécessité d'adopter les bons réflexes en appelant le 15 (*lire ci-contre*), la Journée mondiale de lutte contre l'AVC est aussi l'occasion de dresser un état des lieux assez préoccupant: « Quelque 150 000 personnes sont frappées par un AVC chaque année en France. Soit 1 personne toutes les 4 minutes. L'âge moyen des patients victi-

mes d'un AVC est de 73 ans, mais la maladie touche de plus en plus des patients jeunes, dès l'âge de 45 ans, voire plus tôt encore », révèle le Dr Mahagne. Si les facteurs de risque de l'AVC sont bien connus (hypertension, sédentarité, alcool, tabac...), la progression récente de la maladie chez les plus jeunes laisse encore perplexes les spécialistes. « Dans certains cas seulement, on a pu associer la survenue de l'AVC à une consommation importante de toxiques: cocaïne, cannabis... » Quel est le pronostic de ces malades? « Les progrès

medicaux (nouvelles techniques d'imagerie, nouveaux traitements: thrombolyse, thrombectomie¹...) et l'organisation de la prise en charge (Unités d'hopitalisation spécialisées: UNV) ont permis une amélioration du pronostic de cette maladie sur ces 15 dernières années. »

Un tiers des personnes victimes d'un AVC ne conserveront ainsi aucune séquelle. Pour d'autres, l'issue est beaucoup plus triste: 30 % des patients décèdent dans le mois qui suit - l'AVC est aujourd'hui la première cause de décès chez la femme. Et environ 40 % conservent des séquelles: hémiplégie (paralyse de la moitié du corps), troubles de la parole, troubles sensitifs, troubles de l'humeur, dépression... « L'AVC est aujourd'hui la première cause de handicap chez l'adulte et la deuxième cause de démence derrière la maladie d'Alzheimer. »

Quelques mois qui rappellent la nécessité de rester tous mobilisés contre ce fléau de santé publique. Et de sensibiliser les pouvoirs publics à la nécessité de prendre en charge de manière encore plus efficace ces accidents.

nccattan@nicematin.fr

NANCY CATTAN

1. Jusqu'à l'an dernier, il existait, pour l'ensemble de la région, une seule antenne de France AVC: France AVC 83 (Contact: 04.94.58.82.97). Créée le 29 septembre 2017, l'association France AVC 06 recrée des bénévoles. Contact: franceavc06@camnesdelage.com

2. La thrombolyse consiste à dissoudre par médicament les caillots obstruant les vaisseaux sanguins. La thrombectomie consiste à extraire le caillot de façon mécanique.

Une journée pour en parler à Nice

À l'initiative du CHU de Nice et de France AVC 06, une série de conférences-débats se tiendra le lundi 29 octobre, de 14 heures à 17 heures au Centre Universitaire Méditerranéen, 65, promenade des Anglais à Nice. Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles. Renseignements au: 04.93.06.06.06.



Au programme des conférences-débats autour des questions: « Qu'est-ce qu'un Accident Vasculaire Cérébral? Quelle prise en charge rééducative après l'AVC? Quelle prise en charge kinésithérapique, orthophonique? Quelles solutions d'aménagements pour les actes de la vie quotidienne? », en présence de différents spécialistes.